



Amiens, le 9 août 2016

## Communiqué de presse

### **Elections municipales complémentaires Commune de Laucourt**



Par arrêté préfectoral du 28 juin 2016, les électrices et électeurs de la commune de LAUCOURT sont convoqués le 11 septembre 2016 (et le 18 septembre en cas de second tour) à l'effet de procéder à l'élection de trois conseillers municipaux.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

**RAPPEL** : Pour les élections municipales, la déclaration de candidature est désormais obligatoire.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le dépôt d'une candidature est obligatoire.

Dans le cas d'un second tour, et uniquement dans le cas où le nombre de candidats présents aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir, seuls les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour doivent déposer une déclaration de candidature pour le second tour.

**L'enregistrement des candidatures** s'effectue à la sous-préfecture de Montdidier, sise 7 rue Jean Dupuy, aux dates et heures suivantes :

#### Pour le 1<sup>er</sup> tour :

- lundi 22 août 2016 de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
- mardi 23 août 2016 de 9h à 13h et de 14h à 16h30,
- jeudi 25 août 2016 de 9h à 13h et de 14h à 18h.

#### Pour le 2<sup>ème</sup> tour :

- Lundi 12 septembre 2016 de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
- Mardi 13 septembre 2016 de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous à la sous-préfecture de Montdidier (03.22.98.30.30).